

NOTRE PROJET D'ECOLE

1. Notre association
2. Notre **PROJET ASSOCIATIF**
3. Le **PARCOURS PEDAGOGIQUE**
 - a. Le parcours pédagogique des enfants
 - b. Le parcours pédagogique des adultes
4. La **MISSION DU DIRECTEUR**

Notre association « Musique à Millery » est ainsi structurée :

- Un conseil d'administration se réunit régulièrement pour « piloter » et gérer **les projets de l'école.**
- L'école de musique, est **le cœur de l'association**, elle est dirigée par Didier Solari
- des professeurs **diplômés** enseignent la musique à plus de 100 élèves
- Un **ensemble instrumental** permet aux élèves de jouer avec des musiciens plus qualifiés.
- Nous sommes très intégrés à la localité :
 - Nous participons aux différentes **manifestions** organisées par la municipalité
 - Et organisons des **événements culturels**

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Les objectifs de notre école de musique sont :

1 - De proposer **un apprentissage pédagogique** à plusieurs vitesses, qui nous permette d'accueillir aussi bien les élèves qui veulent pratiquer la musique en activité de loisir, que ceux qui souhaitent intégrer au travers d'un projet , un cycle plus professionnel.

2 - D'aborder au travers de leur enseignement, la **pratique des différents styles musicaux**.

3 - De veiller à **l'équilibre des classes**, nous ne faisons pas que répondre à la demande « piano-guitare ». Nous limitons pour cela le nombre de places dans ces deux disciplines.

Nous organisons la promotion des autres instruments par le biais de démonstrations internes aux élèves de nos classes d'éveil, mais également aux enfants des écoles primaires de la commune dans le cadre des activités périscolaires.

4 - **Nos professeurs diplômés**, détectent les élèves ayant les aptitudes pour la musique. Ils savent les préparer et les orienter vers les structures les plus adaptés à leur niveau .

5 - De permettre aux plus grands élèves de **mettre en pratique ce qu'ils ont appris**. Nous avons pour cela notre ensemble instrumental composé d'adultes et d'élèves en fin de second cycle.

Celui ci est jumelé avec l'union musicale de Charly dont le chef est l'un des professeurs de l'école. L'objectif est de pouvoir s'exprimer dans une formation homogène et cohérente de plus de 40 musiciens.

6 - Nous Favorisons **la musique d'ensemble**.

- En se produisant en ensemble, lors des **auditions pour les 1^{er} cycle**.
- En intégrant l'un des ensembles de l'école pour les 2ème cycle. (Orchestre junior , guitare acoustique, violon & musique actuelle : Rock, Funk)
- En rejoignant l'ensemble instrumental Charly/Millery pour les 3ème cycle.

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

7 – Nous Proposons des **évènements musicaux** aux habitants de la commune, en organisant au moins un concert par an avec des ensembles de musiciens professionnels ou semi professionnels. Avec une réelle volonté de varier les styles: classique , jazz, moderne ou traditionnel .

Nous n'avons pas de convention avec un autre établissement d'apprentissage en particulier, mais nous travaillons en fonction de nos projets musicaux, avec les **écoles de musique voisines** : Brignais, Givors, Mornant, Taluyers, Charly.

De la même manière, en fonction des thèmes choisis, nous invitons régulièrement d' **autres associations** du village ou des communes voisines à participer à nos auditions: Musique, théâtre, cirque, danse, gymnastique...

7 – Nous avons créé une chorale pour tous. Elle est animée par notre professeur de chant.

L'objectif est de proposer une activité musicale collective et intergénérationnelle au plus grand nombre sur la commune.

Cette chorale nous permet de renforcer nos possibilités de participations aux manifestations de notre école et des autres associations: 8 décembre, semaine bleue, auditions et concert de fin d'année.

1 – la FORMATION MUSICALE

les Enfants

Nous accueillons les enfants à partir de la grande section de maternelle dans un cours d'éveil décliné en deux ans.

A partir du CE1 nous proposons deux cycles de trois années de formation musicale.

Les élèves sont ensuite dispensés de formation musicale ou orientés vers un autre établissement pour réaliser un 3ème cycle.

Les Adultes

Pour les adultes et enfants qui commencent sur le tard, nous avons mis en place un cours ados-adultes décliné en deux années. Ce cours accéléré est principalement axé sur la lecture des partitions, il permet aux élèves d'acquérir rapidement les notions orales des 5 premières années du cycle traditionnel.

2 – la FORMATION INSTRUMENTALE

Nous accueillons les enfants à partir du CE1 et proposons 3 cycles de formation.

Les deux premiers cycles se font en 6 ans (3 années par cycle).

Les enfants entrent alors dans le 3ème cycle sans limite dans le nombre d'années pour leur permettre d'avancer à leur rythme en fonction de leur charge scolaire et leurs autres activités.

Certains, désirant obtenir un diplôme sont orientés vers des conservatoires ou des écoles de musique agréées (Lyon, Givors, Villeurbanne).

L'ensemble de ces cours sont dispensés de deux manières: en individuelle, ou en duo à la demande des élèves ou des professeurs.

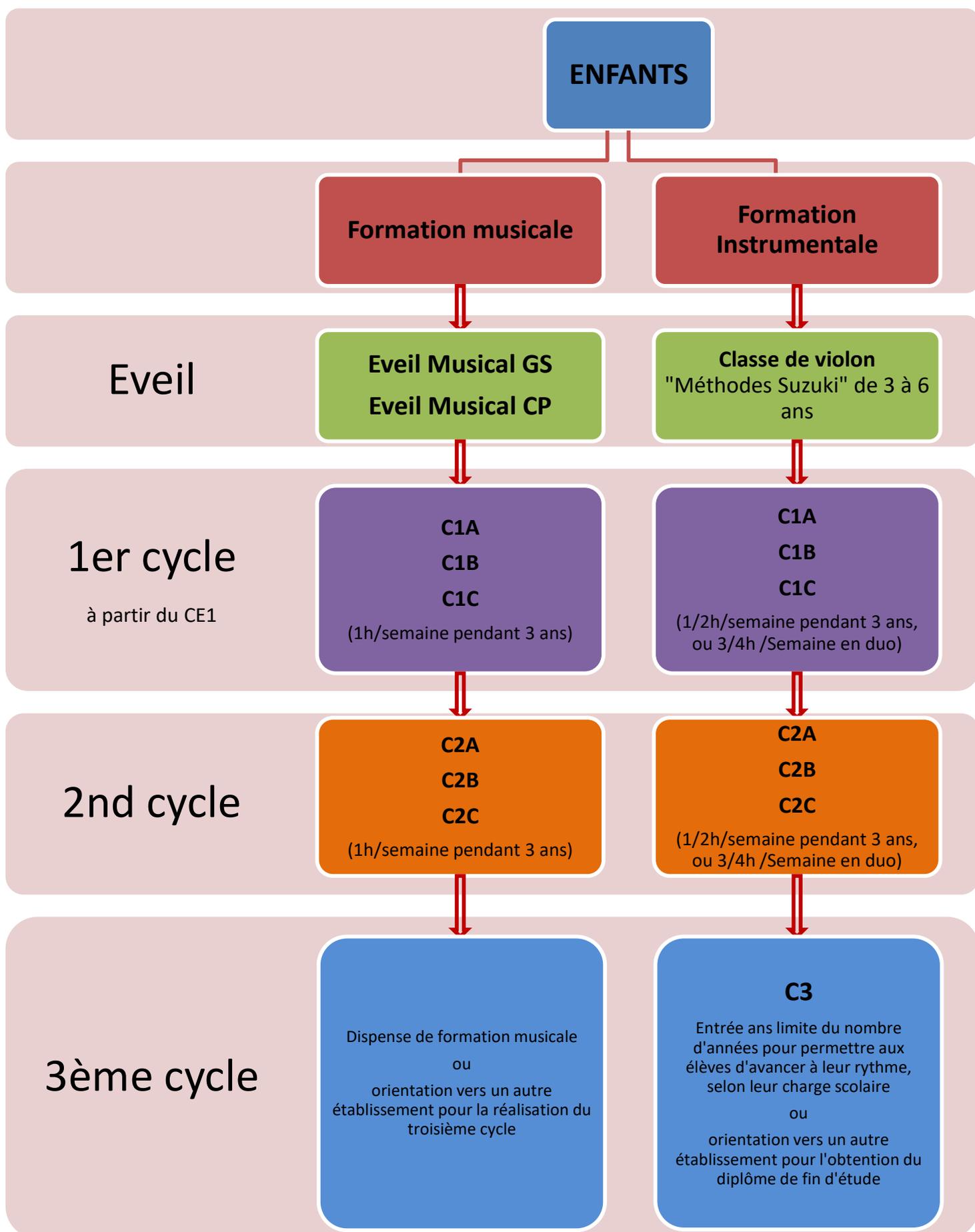
3 – la MUSIQUE D'ENSEMBLE

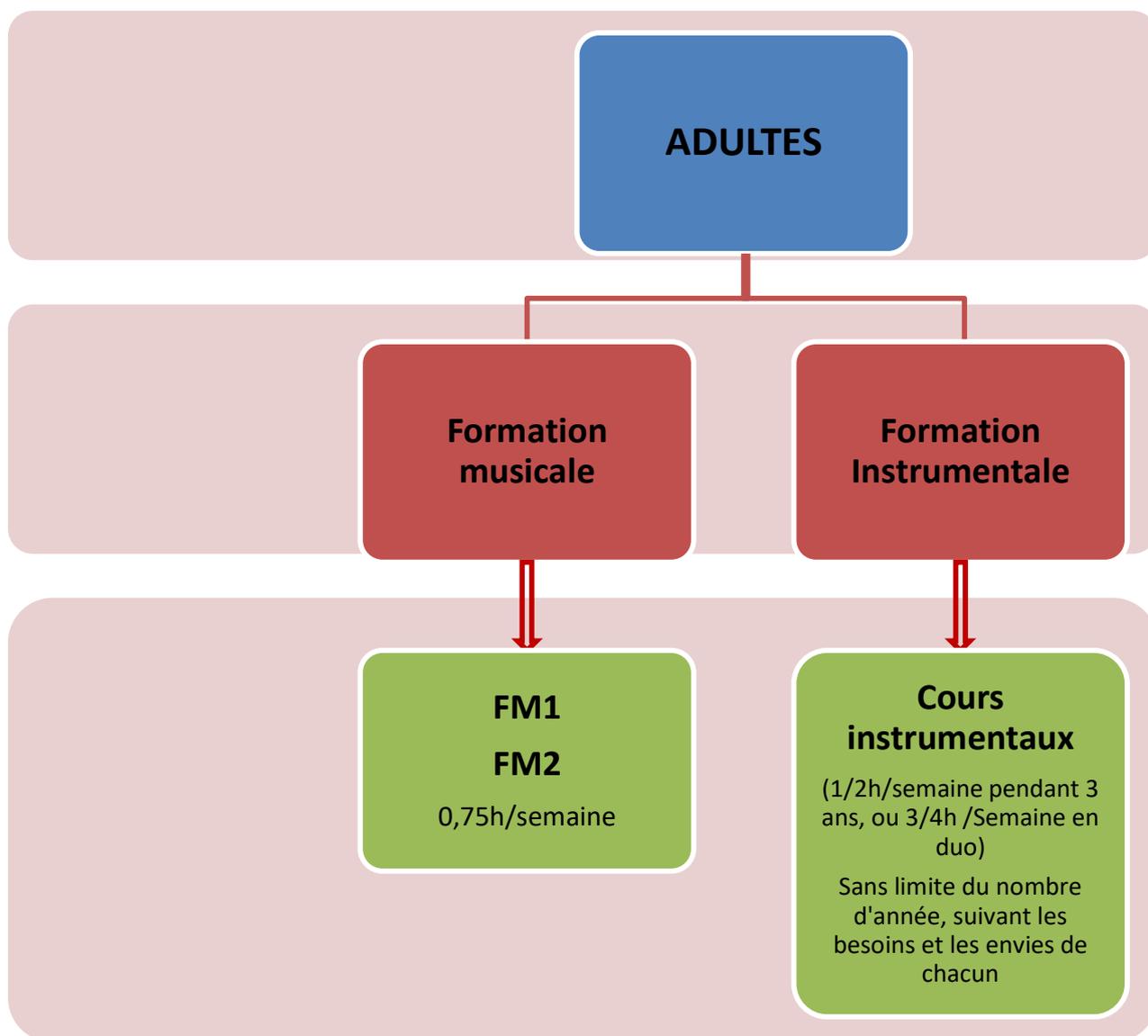
A partir de la 3ème année d'apprentissage, en fonction de leur niveau et de leur instrument, les élèves intègrent l'un des ensembles de l'école : ensemble de violon, de guitare, orchestre junior ou groupe de musique actuelle.

Dans les 2 premières années, les élèves sont amenés à travailler en groupe ponctuellement lors de nos auditions.

Arrivés en 3ème cycle, suivant leur niveau et leur maturité, les élèves sont invités à rejoindre l'ensemble instrumental Charly/Millery, formation instrumentale d'une quarantaine de musiciens, dirigée par l'un des professeurs de l'école, qui les accueille et les guide dans la mise en pratique de leurs acquis.

LE PARCOURS PÉDAGOGIQUE DES ENFANTS





Le directeur de l'école de Musique de Millery

- Propose au conseil d'administration les projets pédagogiques de l'école
- Met en place le parcours pédagogique des élèves
- Recrute les professeurs de musique, et propose les candidatures au conseil d'administration.
- Anime l'équipe pédagogique
- Accueille, et informe les parents d'élèves
- Fait le lien entre :
 - Le conseil d'administration et les professeurs
 - Les parents et les professeurs
- Propose la réalisation et l'organisation des manifestations de l'association .
- Reporte au conseil d'administration
- Représente l'association auprès de la mairie, et des autres associations de la commune